

Un enfant de 12 ans décède suite à une extraction dentaire illégale !

Abderrahim DERRAJI - 2017-09-04 23:41:16 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué de presse du 31 août 2017, l'Ordre national des médecins dentistes a exprimé sa vive indignation suite au décès d'un enfant de 12 ans qui n'a pas survécu à une infection et à une hémorragie consécutives à une extraction dentaire faite en toute illégalité par un prothésiste « SANIOU AL ASNANE » de la commune de Oued Laou.

L'instance ordinaire insiste sur la nécessité de lutter contre ces praticiens d'un autre temps dont le nombre ne cesse d'augmenter malgré la circulaire adressée par le ministre de l'intérieur à tous les walis et gouverneurs du Royaume les incitant à redoubler de vigilance.

Le Conseil de l'Ordre estime qu'il est temps de faire appliquer la loi 07-05 et empêcher des personnes non qualifiées de pratiquer la médecine dentaire en mettant en péril la santé des citoyens.